AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C2188
FR0011060912-FS0697

26 juin 2020

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article 233-7 du code de commerce)

VERALLIA

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 26 juin 2020, la société anonyme de droit brésilien Brasil Warrant Administraçao de Bens e Empresas[1] (ci-après « BWSA ») (Avenida Brigadeiro Faria Lima 4440, 15 andar – Itaim Bibi, Sao Paulo, Ville de Sao Paulo, 04538-132, Brésil) a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 juin 2020, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société VERALLIA et détenir 12 995 108 actions VERALLIA représentant autant de droits de vote, soit 10,88% du capital et des droits de vote de cette société[2].

 Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions VERALLIA hors marché.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

 « La société BWSA déclare :

 - le fonds Lepton Fund Ltd. financera l'acquisition en espèces, soit par des sources internes, soit par un financement externe tel qu'un prêt sur marge ;
 - BWSA agit seule ;
 - BWSA n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société. BWSA envisage d'acquérir des actions supplémentaires en fonction des conditions de marché ;
 - BWSA soutient la stratégie actuelle de la société et n'envisage pas de réaliser l'une des opérations listées à l'article 223-17, I, 6° du règlement général de l'AMF ;
 - BWSA n'est partie à aucun accord ou instrument financier mentionné à l'article L. 233-9, I, 4° et 4° bis du code de commerce ;
 - BWSA n'a conclu aucun accord de cession temporaire ayant pour objet des actions ou droits de vote de VERALLIA ;
 - BWSA n'a pas l'intention de demander une représentation supplémentaire au conseil d'administration à la suite de la transaction. »

———

[1] La société BWSA, contrôlée par la famille Moreira Salles, est l'unique actionnaire de la société BW de Investimentos Ltda. agissant en qualité d'« *investment manager* » pour le compte du fonds Lepton Fund Ltd qui détient les actions VERALLIA.
[2] Sur la base d'un capital composé de 119 458 941 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.